

## **Yellow Média donne des précisions concernant l'ordonnance de sauvegarde**

**Montréal (Québec), le 28 septembre 2012** — Yellow Média inc. (TSX : YLO) donne aujourd'hui des précisions concernant l'ordonnance de sauvegarde qu'elle a obtenue de la Cour supérieure du Québec le 14 septembre 2012. L'ordonnance de sauvegarde demeurera en vigueur jusqu'au dixième (10<sup>e</sup>) jour qui suivra le jugement de la Cour supérieure du Québec sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour. Le paiement des intérêts sur les débetures convertibles de Yellow Média prévu pour le 1<sup>er</sup> octobre 2012 a par conséquent été suspendu par l'ordonnance de sauvegarde de la Cour et n'aura pas lieu à cette date. Sous réserve de l'approbation définitive de la restructuration du capital par la Cour, tous les intérêts cumulés et impayés à l'égard des débetures convertibles de Yellow Média, y compris le paiement d'intérêts prévu pour le 1<sup>er</sup> octobre 2012, ne seront pas versés avant la prise d'effet de la restructuration du capital.

Aux termes de l'ordonnance de sauvegarde, l'obligation de Yellow Média de payer tout capital, tous intérêts ou tout autre paiement similaire exigibles à compter du 30 septembre 2012 aux termes de ses facilités de crédit et de ses billets à moyen terme existants est également suspendue jusqu'au dixième (10<sup>e</sup>) jour qui suivra le jugement de la Cour supérieure du Québec sur les demandes d'ordonnances définitives présentées à l'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée, sous réserve de toute autre ordonnance de la Cour. Les intérêts cumulés jusqu'au 29 septembre 2012 inclusivement seront versés aux porteurs de billets à moyen terme de Yellow Média à la date prévue de paiement des intérêts ou, si elle est antérieure, à la date d'effet de la restructuration du capital.

L'audience concernant l'approbation définitive de la restructuration du capital proposée de Yellow Média par la Cour supérieure du Québec a été fixée au 15 octobre 2012. De plus amples renseignements sur la restructuration du capital sont présentés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site Web de la Société ([www.ypg.com](http://www.ypg.com)).

### **Yellow Média inc.**

Yellow Média inc. (TSX : YLO) est un chef de file du secteur numérique qui offre des solutions médias et marketing au Canada. Elle possède et exploite les plateformes et les publications parmi les plus populaires au Canada, notamment les annuaires Pages Jaunes<sup>MC</sup> et les sites PagesJaunes.ca<sup>MC</sup>, Canada411.ca et RedFlagDeals.com<sup>MC</sup>. Ces destinations en ligne rejoignent environ 8 millions de visiteurs uniques chaque mois et les applications mobiles de GPJ pour la recherche d'entreprises locales et de promotions ont été téléchargées plus de 4 millions de fois. Yellow Média est également un chef de file dans l'offre de solutions numériques nationales par l'entremise de Mediative, sa division de médias numériques et de solutions marketing pour les agences et annonceurs nationaux. Pour plus de renseignements : [www.ypg.com](http://www.ypg.com).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, des conditions financières, des résultats d'exploitation et des activités de la Société. Ces énoncés sont prospectifs puisqu'ils sont fondés sur nos attentes, en date du 28 septembre 2012, en ce qui concerne nos activités et les marchés sur lesquels*

*nous les exerçons, ainsi que sur différentes estimations et hypothèses. Nos résultats réels pourraient différer de manière importante de nos attentes si des risques connus ou inconnus touchaient nos activités ou si nos estimations ou hypothèses se révélaient inexactes. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'un ou l'autre de nos énoncés prospectifs se réalisera. Les risques qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos attentes actuelles sont analysés dans la rubrique 7 de notre rapport de gestion en date du 9 août 2012. Nous n'avons aucune intention, ni ne nous engageons à le faire, sauf si cela est exigé conformément à la loi, de mettre à jour les énoncés prospectifs même si de nouveaux renseignements venaient à notre connaissance, par suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. La mise en œuvre de la restructuration du capital est assujettie à plusieurs conditions précisées dans le plan d'arrangement pris en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, notamment l'approbation du tribunal et les approbations requises des autorités de réglementation (y compris les bourses). La mise en œuvre de la restructuration du capital est également assujettie à plusieurs autres risques et incertitudes, notamment ceux décrits à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 30 juillet 2012 établie relativement aux assemblées. Par conséquent, rien ne garantit que la restructuration du capital sera réalisée. Elle pourrait être modifiée ou restructurée ou il pourrait y être mis fin.*

#### **Personnes-ressources :**

##### **Relations avec les investisseurs**

Pierre Van Gheluwe  
Trésorier  
Tél. : 514 934-4325  
[pierre.vangheluwe@ypg.com](mailto:pierre.vangheluwe@ypg.com)

##### **Relations médias**

André Leblanc  
Directeur général, Communication  
Marketing  
Tél. : 514 934-7359  
[andre.leblanc@ypg.com](mailto:andre.leblanc@ypg.com)

#### **Porteurs de titres institutionnels**

Ligne d'aide – Opération  
de BMO Marchés des capitaux  
Tél. : 416 359-4306  
Sans frais : 855 666-4361

Ligne d'aide – Opération  
de Canaccord Genuity  
Tél. : 416 687-5517  
Sans frais : 855 333-5517